

CQP "INITIATEUR VOILE"

Prérogatives	Encadrement de tout type de publics, y compris les scolaires, sur tous les types de supports y compris le foil et stand up paddle, sur un plan d'eau intérieur ou en mer dans une limite de 500 heures par an.
Prérequis entrée en formation	Test natation : 100 mètres nage libre avec passage sous un obstacle en surface d'un mètre de long. Certificat médical de non contre-indication à l'enseignement. Attestation de formation aux premiers secours en cours de validité de type PSC1. Licence fédérale en cours de validité. Niveau technique 4 FFVoile sur le support que pourra ensuite encadrer le diplômé. Cf carte de progression FFV. Des stages de maîtrise techniques sont proposés avant le CQP.
Objectifs de formation	Développer des capacités pour enseigner et sécuriser la navigation en voile légère.
Contenu du CQP	Encadrement de séances d'initiation et de perfectionnement, en respect de la réglementation en vigueur. Accueillir, renseigner les publics, parents, enfants. Dynamisation dans et autour de l'activité. Intégration de son activité dans la structure. Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident. Sécurité active et passive, perfectionnement.
Méthode(s)	En centre de formation, apporter des contenus théoriques et pratiques aux stagiaires en favorisant l'échange et les questionnements sur leur futur environnement professionnel. L'alternance des situations d'apprentissages en centre de formation et en stage en entreprise où l'apprenant est suivi par un tuteur diplômé de la spécialité.
Déroulé de la formation : Périodes en OF Modalités d'alternance Organisation progressive de la certification.	UCC1 : Sécurité Mise en situation en auto-encadrement sur tous les aspects de la sécurité : - Remorquage de bateaux dans des conditions difficiles - Départ et arrivée de plage avec des remorques de bateaux - Perfectionnement, maniement de bateaux moteurs - Choix de zone de navigation et pose de parcours de navigation - Intervention sur un bateau ou une personne en difficulté, en cas d'accident Epreuve de validation en Urgence simulée avec tirage au sort <i>Une fois l'UCC1 validée, le stagiaire pourra commencer l'alternance avec du public loisir.</i> Alternance d'une journée par semaine avec un tuteur et grille d'observation. UCC2/UCC3/UCC4/UCC6 : en auto-encadrement avec mise en place de situation d'encadrement sur l'animation en centre de formation. Attitudes préventives Temps de pratique maximum Projets de navigation : sensation, performance, exploration Évaluer le niveau d'autonomie des pratiquants UCC5 : Analyser la technique et intervenir En centre de formation : travail à l'aide d'analyse vidéo, flash card, analyse théorique de l'engin
Durée	105 heures en centre de formation et minimum 70 heures en entreprise sur de l'encadrement de séances avec un public loisir.
Certifications	Les certifications se font au fur et à mesure de la formation. Seule l'UCC1 est obligatoirement validée en premier car elle permet de continuer la formation avec un public support loisir, pour permettre de valider les autres UCC.
Rattrapages	Un rattrapage pour chaque UCC est prévu en fonction du niveau de chaque stagiaire et du temps dont il aura besoin. Un rattrapage peut être programmé la même semaine ou la suivante ou 15 jours après selon la cause de l'échec. Nous individualisons selon les besoins de formation.
Lieu	Sainte Marine
Intervenants	Alex LE GALL Formateur ATAN // Coordinateur : Félix PRUVOT
Ressources pédagogiques	Bateaux moteurs de différents types : prames, newcat, zodiacs Catamaran, dériveur double Bouées ; Pavillons Malette moniteur avec toutes les fiches de travail ; Fiches séance type Caméra, Vidéo projecteur
Outils donnés à chaque stagiaire	Carnet et carte de progression

AUTO ENCADREMENT

TUTORAT AVEC PUBLIC LOISIR OU SCOLAIRE

		SEMAINE 1		SEMAINE 2		SEMAINE 3		SEMAINE 4		SEMAINE 5		Sur la période du 31 Mai au 30 Septembre 2024 possibilité de rattrapage des UCC manquantes tous les vendredis (en moyenne deux rattrapages)	
		12 au 16 Février	CERTIFICATION 15 Février 2024	19 au 23 Février	CERTIFICATION 23 Février	26 Février au 1 Mars	CERTIFICATION 1 Mars	13 au 17 Mai	CERTIFICATION 17 Mai	27 au 31 Mai	CERTIFICATION 31 Mai		
SECURITE	UCC1	A	UCC 1		RATTRAPAGE								
		B											
		C											
		D											
UCC2	A							UCC 2			RATTRAPAGE		RATTRAPAGE
	B												
	C												
	D												
ANIMATION	UCC3	A							UCC 3		RATTRAPAGE		RATTRAPAGE
		B											
		C											
		D											
UCC4	A			UCC4 C					UCC 4 A/B/D		RATTRAPAGE		RATTRAPAGE
	B												
	C												
	D												
ENSEIGNEMENT	UCC5	A					UCC 5		RATTRAPAGE				RATTRAPAGE
		B											
		C											
		D											
UCC6	A									UCC 6			RATTRAPAGE
	B												
	C												
	D												
Heures		32	8	32	8	32	8	32	8	32	8	16	160 heures formation 56 heures de certification

Les cases colorées correspondent aux UCC et items travaillés pendant la semaine

TEST NIVEAU 4 FFV le 7 DÉCEMBRE 2023

CERTIFICATION 2024 :

UCC 1 / EPMS : Jeudi 15 février et rattrapage Jeudi 22 Février
UCC 4 C : Vendredi 23 Février après midi et rattrapage Vendredi 31 mai
UCC 5 : Vendredi 1 Mars Journée et rattrapage Vendredi 17 mai
UCC 4 A/B/D UCC 2/3 : Vendredi 17 Mai Journée et rattrapage Vendredi 31 mai
UCC 6 : le Vendredi 31 Mai Journée et rattrapage un Vendredi sur la période du 31 mai au 30 septembre